

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 949 portant composition de la commission chargée de la vérification des comptabilités du matériel en service et du magasin d'approvisionnement du service des Travaux publics.

n° 949

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
28 juillet 1953

Numéro JO  
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro  
1 septembre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Une Commission composée comme suit : MM. Robin, ingénieur des Travaux publics, délégué du Directeur des Travaux publics ..... Président Ghaleb, comptable, délégué du Chef du Service des Finances ..... Membre Icard, chef du Service de l'Enregistrement, par intérim . Ga bourdès, comptable principal du cadre local des Travaux publics. se réunira sur la convocation de son président et procèdera : 1° A la vérification et au redressement éventuel des comptabilités du matériel en service et du Magasin d'approvisionnement du Service des Travaux publics : 2° A l'établissement après inventaire, d'une liste chiffrée en valeur des matériaux et matériels consommables confiés aux divers subdivisionnaires. Pourront être adjoints à cette Commission et si nécessaire, un ou plusieurs agents techniques provenant de l'une quelconque des subdivisions du service. Un compte rendu des opérations faites sera soumis à l'approbation de M. le Gouverneur.